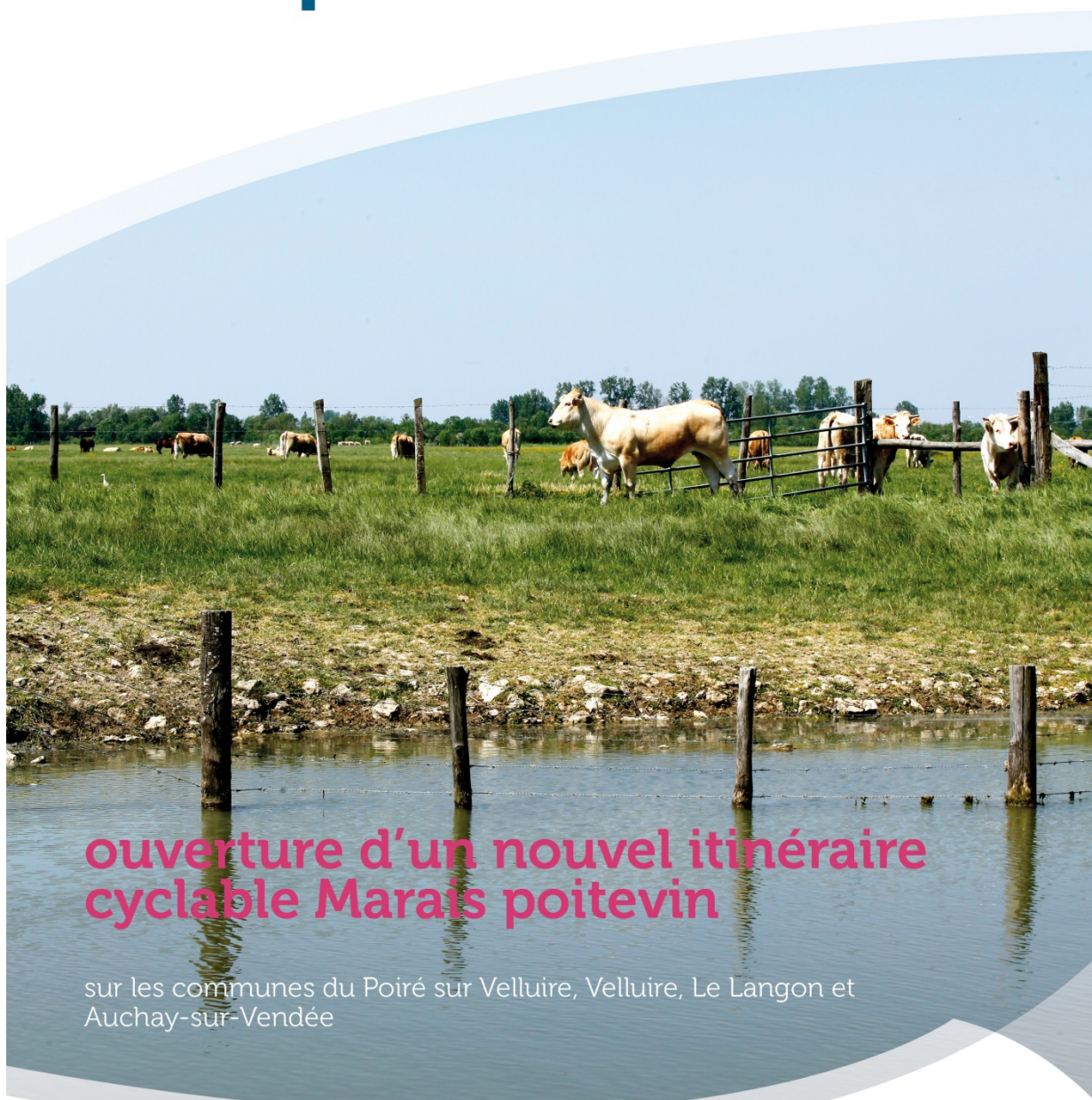


Dossier de presse

09 AVRIL 2018



ouverture d'un nouvel itinéraire cyclable Marais poitevin

sur les communes du Poiré sur Velluire, Velluire, Le Langon et
Auchay-sur-Vendée

www.fontenayvendee.fr



CONTACT PRESSE : Natacha DEPREURAND • Service Communication • Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée • Tél. : 02 28 13 04 54 • communication@fontenayvendee.fr • 16 Rue de l'Innovation • BP 20359 • 85206 FONTENAY-LE-COMTE Cedex Vendée / Pays de la Loire

Sommaire

1. STRUCTURER ET DEVELOPPER LA FILIERE RANDONNEE SUR LE PAYS DE FONTENAY-VENDEE.....Page 3

- 1.1 Le projet
- 1.2 Les partenaires

2. UNE ACTION COORDONNEE PAR LE PARC NATUREL REGIONAL DU MARAIS POITEVIN.....Page 5

- 2.1 Les objectifs du Parc Naturel Régional du Marais poitevin
- 2.2 Origines et objectifs du développement du vélo
- 2.3 Les actions concrètes menées dans le Marais poitevin

La Communauté de communes du Pays de Fontenay-Vendée a créé un nouvel itinéraire cyclable au départ du Poiré-sur-Velluire. Cette nouvelle boucle, de 25 km, permet de proposer une offre complémentaire d'itinérance à vélo sur le Marais poitevin en s'appuyant sur la voie verte cyclable au départ de Fontenay-le-Comte vers Le Poiré-sur-Velluire.

Au total, ce sont près de 95 km de circuits balisés qui ont été créés, soit 5 boucles. Le nouvel itinéraire autour de la réserve naturelle régionale du marais communal du Poiré-sur-Velluire vient enrichir l'expérience vélo sur le Pays de Fontenay-Vendée.

Ces circuits sont faciles d'accès et peuvent être pratiqués par le plus grand nombre.

1. STRUCTURER ET DEVELOPPER LA FILIERE RANDONNEE SUR LE PAYS DE FONTENAY-VENDEE

1.1 Le projet

Dans le cadre de sa stratégie de développement touristique, la Communauté de communes du Pays de Fontenay-Vendée a souhaité structurer et développer la filière randonnée et plus précisément les itinéraires cyclables existants.

Ainsi, et sur proposition du Parc Naturel Régional du Marais poitevin, la Communauté de communes a décidé de poursuivre la création d'itinéraires cyclables sur son territoire.

En effet, après la création des boucles « les voies » au départ de Velluire, « le pêcheur » au départ de Chaix et « le lavoir » au départ de Doix-lès-Fontaines, une nouvelle boucle cyclable voit le jour au départ du Poiré-sur-Velluire « les Huttes ».

Cette nouvelle boucle permet de proposer une offre complémentaire d'itinérance à vélo sur le Marais poitevin. En effet, en s'appuyant sur la voie verte cyclable au départ de Fontenay-le-Comte vers Le Poiré-sur-Velluire, il s'agit de pouvoir proposer aux cyclotouristes plusieurs boucles permettant ainsi de rayonner sur le territoire du Marais poitevin.

Au total ce sont près de 95 km de circuits balisés qui ont été créés, soit 5 boucles. Le nouvel itinéraire autour du communal du Poiré-sur-Velluire vient enrichir l'expérience vélo sur le Pays de Fontenay-Vendée. Il vise ainsi à promouvoir l'ensemble du patrimoine naturel, paysager et architectural des communes traversées : Le Poiré-sur-Velluire et sa réserve naturelle régionale, Le Langon et ses communaux, Velluire et le bois de Loyauté, Auchay-sur-Vendée et son relief vallonné. Une variété des paysages propice à la découverte !

Ces circuits sont faciles d'accès et peuvent être pratiqués par le plus grand nombre.

1.2 Les partenaires

> **Le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin** : financement du matériel (plaquettes de balisage)

> **La Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée** : financement des poteaux et de la pose du balisage (confiée au chantier d'insertion par l'intermédiaire de l'entreprise **Service Espace Vendée Environnement** de Saint Hermine)

> **Le Conseil départemental de la Vendée** à quant à lui, donné son accord pour la pose du balisage sur les panneaux départementaux existants de la Voie Verte.

Le présent circuit prend son départ Place du Marché au Poiré sur Velluire pour permettre une boucle de 25 km.



2. UNE ACTION COORDONNEE PAR LE PARC NATUREL REGIONAL DU MARAIS POITEVIN

2.1 Les objectifs du Parc Naturel Régional du Marais poitevin

✓ FAIRE DU MARAIS POITEVIN UNE RÉELLE DESTINATION VÉLO

Le développement des itinéraires cyclables est une action soutenue par le Parc Naturel Régional et ses partenaires. L'objectif général est de créer les conditions du développement de cette activité touristique et familiale dans le Marais poitevin.

Rappel

Depuis le milieu des années 1990, plusieurs actions concrètes ont été réalisées et les retombées pour les usagers et les communes sont palpables. 850 km d'itinéraires balisés ont été harmonisés en 10 ans ; une série de 4 cartes les présente sur l'ensemble du Marais. Le Parc Naturel Régional du Marais poitevin, les collectivités partenaires, les offices de tourisme et les professionnels locaux se sont largement mobilisés. Ensemble, ils ont donné corps à un véritable plan de développement global et cohérent sur l'ensemble du Marais poitevin.

2.2 Origines et objectifs du développement du vélo

La mise en place du développement du vélo dans le Marais poitevin découle du potentiel du territoire. **Le dispositif répond à un certain nombre d'objectifs locaux et aux attentes des usagers.**

Le Parc Naturel Régional a coordonné un véritable travail de concertation avec les différentes collectivités partenaires : les communes du Marais poitevin, les 3 départements (Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vendée), les 2 régions du territoire (Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine), certaines Communautés de communes.

En s'appuyant sur la découverte vélo, le Parc et les collectivités locales visent à organiser une véritable filière autour du vélo. Le Parc anime le partenariat entre 9 maîtres d'ouvrage (travaux, balisage) et 7 offices de tourisme.

Les actions concernent :

- L'aménagement des pistes cyclables,
- La mise en place de mesures d'accompagnement de la pratique (aires de stationnement, pose-vélos sécurisés...)

2.3 Les actions concrètes menées dans le Marais poitevin

Une action sur le terrain

Elle consiste à baliser et à entretenir les circuits existants et à créer de nouveaux circuits.

Une action de promotion et de valorisation

Elle consiste à éditer des cartes présentant les différents itinéraires à et animer ces itinéraires grâce à l'appui des acteurs touristiques locaux (offices de tourisme, professionnels de l'hébergement, de la restauration...). Le parc a également mis en ligne l'ensemble des circuits sur www.ignrando.fr : les circuits sont ainsi téléchargeables gratuitement sur son portable avec une cartographie très précise (1/5000è).

Le Parc a accompagné tous les maîtres d'ouvrages concernés par le vélo dans une recherche :

- **D'harmonisation des projets.** Il s'agit d'encourager les connexions entre départements, entre projets au sein d'un même département, et d'éviter les doublons,
- **De cohérence de balisage,** afin d'éviter que chaque maître d'ouvrage (une dizaine en tout) ne mette en place sa propre signalétique,
- De **communication** commune à l'échelle du Marais poitevin.